



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

14 septembre 2015

**Création de l'UIA Institute for the Rule of Law**

**L'Union Internationale des Avocats (UIA) a annoncé le 12 septembre dernier à Dublin, la création de l'UIA Institute for the Rule of Law (UIA-IROL).**

Cet Institut créé au sein de l'association va permettre de renforcer l'efficacité et la coordination de l'ensemble des activités mises en œuvre par l'UIA visant à défendre l'État de droit, le respect des droits de l'homme et des droits de la défense, ainsi que la profession d'avocat et ses principes fondamentaux, au premier rang desquels, le libre exercice de la profession, l'indépendance des avocats et de leurs institutions, la protection du secret professionnel.

« Dernièrement, les activités de l'UIA en matière de défense de la profession se sont accrues. C'est le signe que la profession d'avocat connaît ces dernières années des bouleversements qui sont autant de défis imposés à la pratique de notre métier : au nom de la lutte contre le terrorisme, la corruption, ou encore le blanchiment d'argent, le respect des principes fondamentaux de notre profession tel que le secret professionnel est menacé. À cela s'ajoute une pression de plus en plus forte sur le libre exercice et l'indépendance des avocats dans plusieurs régimes autoritaires de la planète. Nous suivons les dossiers de confrères victimes de menaces et de harcèlement en Arabie saoudite, en Bulgarie, en Chine, en Egypte, entre autres. L'UIA doit être présente sur plusieurs fronts et la création de cet Institut va lui permettre de capitaliser ses actions » a déclaré Miguel Loinaz, Président en exercice de l'UIA.

L'UIA Institute for the Rule of Law regroupera par conséquent les fonctions des directions *droits de l'homme et défense de la défense, État de droit et indépendance de la profession* de l'UIA, et agira par ses directeurs : Carlos Fatás Mosquera, Jacqueline Scott, Martin Pradel, William Hannay, Urquiola de Palacio et Maxime Delhomme, assistés par Angela Diaz-Bastien, Avi Singh, Patricia Lopez Aufranc et Myrsini Felios.

Mary-Daphné Fishelson est nommée secrétaire général.

Cette équipe travaillera en collaboration sous la direction générale de Maître Pascal Maurer (Genève, Suisse), ancien Président de l'UIA et ancien directeur droits de l'homme, ancien Bâtonnier de Genève et ancien Président de la Fédération des Barreaux d'Europe.

**En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats**

Créée en 1927, l'Union Internationale des Avocats (UIA) est la plus ancienne association professionnelle regroupant plusieurs milliers d'avocats, ainsi que plus de 200 barreaux, fédérations et associations (représentant près de deux millions d'avocats) répartis dans plus de 110 pays.

Les principaux buts de l'UIA sont la promotion des principes essentiels de la profession d'avocat ; la contribution à l'établissement d'un ordre juridique international basé sur les principes des Droits de l'Homme et de la Justice entre nations, par la loi et pour la paix ; la défense des avocats et leurs clients.



Pour de plus amples informations : [www.uianet.org](http://www.uianet.org) - [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

**Contact Presse :**

**Laurence KIFFER**, Co-directrice de la Communication [laurence.kiffer@teynier.com](mailto:laurence.kiffer@teynier.com)

**Stephen SIDKIN**, Co-directeur de la Communication [ssidkin@foxwilliams.com](mailto:ssidkin@foxwilliams.com)

**Marie-Pierre LIENARD**, Chargée de Communication [mplienard@uianet.org](mailto:mplienard@uianet.org)